MUTTERSHOLTZ

Bas-Rhin, Grand Est

2 300 habitants (+13% par rapport à 2016) et 200 cigognes, 1 270 ha, catégorie des « Communes de moins de 20 000 habitants »

Éléments de contexte sur la collectivité

La commune de Muttersholtz est située dans la région du Grand Ried, entre Strasbourg et Colmar et à 7 km de Sélestat. En bordure de terrasse rhénane, ce territoire est connu pour son caractère inondable, situé entre l'Ill et le Rhin. « Ried » en allemand signifie roseau ou zone humide, marécageuse. Aussi, l'eau visible et invisible fait partie de la vie quotidienne des habitants de Muttersholtz. Elle est profondément ancrée dans la culture locale. Son omniprésence impose de composer avec et non contre, si bien qu'elle insuffle et inspire les prises de décisions et les actions que cela soit en matière de projection, d'aménagement, de gestion ou encore de pédagogie.

Elue Capitale française de la Biodiversité en 2017, la commune agit pour la nature avec l'appui de partenaires locaux et l'engagement citoyen. À Muttersholtz, nature et culture sont étroitement liées, dans une démarche d'écologie culturelle dont l'objectif est de toucher tous les publics, en croisant sensibilisation à l'environnement et accès à la culture. Depuis la création de la première Maison de la Nature en 1976 renforcée en 1996 et 2009, la commune œuvre à l'éducation à l'environnement, auprès des enfants comme des habitants. Désormais, elle développe également une éducation à la culture, dans un dialogue constant entre écologie et expression artistique. Car selon l'équipe municipale, "la transition écologique ne peut se faire sans une transformation des mentalités ni sans l'émergence de nouveaux imaginaires. La culture joue ici un rôle essentiel : elle agit comme un levier d'adhésion et un catalyseur de changement pour inventer des futurs désirables, en harmonie avec les limites écologiques".

Figure 1. Plaine inondable d'Erlenmatten. © Nadia Aubry

Figure 2. L'entrée du SensoRied, le sentier pieds-nus. © Nadia Aubry

1. Arts, médiation culturelle, approche sensible & biodiversité

Les Synergies : accueil d'artistes et programme culturel

Le complexe Les Synergies est un espace central, structurant pour la commune dans la mesure où il s'inscrit au cœur de Muttersholtz à la croisée du réseau communal de cheminements piétons et cycles, réunissant les activités sportives, culturelles et citoyennes. Étymologiquement Synergie du grec *syn* signifie « avec » et *ergasia* signifiant « le travail ». Syn qui est également à l'origine de mot synagogue (avec *agein*, « mener » qui a donné sunagein, « rassembler »), car c'est le bâtiment de l'ancienne synagogue qui a été réhabilité en salle de spectacles.

Le village ne disposait pas de centre identifiable, son urbanisation s'étant historiquement organisée autour de deux routes départementales. La création de la Halle de marché et de l'espace des Synergies a offert l'opportunité d'engager une réflexion collective avec les habitants sur l'aménagement d'un véritable cœur de village. La création de cette centralité a nécessité la mise en œuvre d'une stratégie d'acquisition foncière d'ampleur étalée sur 10 ans, afin d'y créer un espace piétonnier et convivial au croisement de liaisons douces. Cet espace se veut, en plus de la programmation culturelle de la municipalité, être ouvert aux initiatives citoyennes et aux énergies artistiques à travers notamment l'accueil d'artistes en résidence, facilitant les échanges entre les artistes et différents publics. Les Synergies font partie du réseau des Maisons de l'écologie culturelle qui les engage à travers une charte sur des enjeux écologiques. Cette charte repose sur 5 piliers : célébrer, expérimenter, rassembler, créer, construire. Elle propose des films, des débats, des expositions et des spectacles vivants, dont le fil conducteur est l'écologie culturelle.

Figure 3. L'espace culturel Les Synergies, à proximité de la nouvelle halle au cœur de Muttersholtz, a redonné souffle à l'ancienne synagogue désacralisée. © Nadia Aubry

Figure 4. Salle de spectacle des Synergies. © David Monnier

Dans cette logique de transition des esprits, des soirées débats ont été organisées, en partant notamment de documentaire cinématographique sur le vivant et en présence de leur auteur. Il s'agit d'inviter le public à

se questionner, à se situer dans sa relation au vivant et à changer son regard. Pour exemple, en 2023, « The *mushroom speaks* » de Marion Neumann a abordé la question de la résistance et des interconnexions à travers les capacités régénératrices des champignons. Jean-Claude Génot a abordé dans « La nature férale ou le retour du sauvage » l'intérêt des friches et du « laisser faire le vivant ». En 2024, la thématique des inondations « Grandes inondations : sommes-nous vraiment prêts ? » a fait l'objet d'un cycle de 3 événements avec au-delà de l'information, la formation à la culture du risque. L'exposition « Mémoire de l'inondation » rappelle que l'équilibre reste fragile et que le risque n'appartient pas qu'au passé. Afin de sensibiliser toutes les générations, des ateliers scolaires ont eu lieu en partenariat avec L'Université de Haute-Alsace, la Chambre de Commerce et d'industrie et le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA). Cela s'est déroulé en parallèle d'une soirée d'acculturation à destination des plus grands sur le phénomène des crues à Muttersholtz. Dans un contexte de réchauffement climatique, la nécessité de prendre conscience et de rechercher des solutions collectivement prend encore plus de sens. Parmi ces solutions, des actions en faveurs de la préservation, la recréation et la valorisation de mares et de zones humides pour changer le regard (*voir actions chapitre 9 « Les mares, trous à moustiques ? », court métrage de Serge Dumont*). Cette culture du risque fera elle aussi partie de la programmation 2026 de LaCuisine et de la compagnie Bardaf avec Hydro-lab.
Le public de ces événements est à la fois composé d'habitants de la commune mais aussi des communes alentour jusqu'à 30 à 40 km de Muttersholtz.

La Maison de la nature du Ried et de l'Alsace Centrale et son Programme Nature et saveur

La Maison de la Nature existe depuis 49 ans. Au fil des années, elle s'est agrandie et a permis de sensibiliser plusieurs générations. La première maison a été créée en 1976, dans un contexte de retournement des prairies humides du Ried, avec un objectif d'éducation à l'environnement des publics. La maison actuelle (la troisième) a été inaugurée en 2009.
Elle compte aujourd'hui une vingtaine de salariés et accueille des enfants et adultes au-delà du territoire de la commune. Classes vertes, centres aérés, colonies, familles et même étudiants viennent passer une journée ou un séjour dans cet établissement de 60 couchages.
L'offre écotouristique du site est construite autour du Ried, le marécage. Plusieurs activités sont proposées en lien avec cet habitat : le sentier pieds nus « SensoRied » depuis 2015 (transformé en « Sensoween » pour Halloween), l'accueil dans des logements insolites avec les tipis, les chantiers participatifs de vannerie, la découverte de la biodiversité aquatique au bord du Hanfgraben… (*cf. chapitre 10*).

Figure 5. Espace pique-nique – Maison de la Nature. ©Nadia Aubry

« Nature et saveur » est un projet d'éducation au vivant proposé à tout public par la Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace Centrale. Celle-ci accueille et invite les enfants et les adultes à explorer, apprendre et s'émerveiller de la nature et de ce qu'elle offre par le biais de classes vertes, de sorties, d'ateliers, de jeux mais aussi de dégustations car l'éducation à l'environnement passe aussi par l'alimentation. Un cuisinier-formateur-animateur avec ses aides bénévoles et salariés éveillent les sens et les consciences en proposant des buffets bio (à 90 %), locaux (à 80%), esthétiques et de saisons dans l'objectif d'allier plaisir et sensibilisation, de comprendre l'impact de notre assiette sur l'environnement et les paysages. Chaque plat du menu ou du buffet est présenté par le cuisinier-formateur-animateur, Jean-François Dusart, et invite à découvrir le territoire et les écosystèmes agricoles locaux. Les ingrédients sont valorisés tant par leur provenance, leur qualité gustative et nutritionnelle, leur préparation que leur bilan carbone. Depuis 2012, ils travaillent également sur le gaspillage alimentaire. La cuisine de la Maison de la Nature organise également des visites de terrain afin de reconnecter les consommateurs aux producteurs, ainsi qu'aux services rendus par les écosystèmes agricoles et naturels. Ces sorties thématiques, telles que « Sortie viticulteur », « Sortie légumineuse » ou encore « Une vie de château d'eau » — pour comprendre l'origine de l'eau que nous consommons — permettent de sensibiliser le public aux enjeux liés à l'alimentation, à l'eau et à la biodiversité.

Figure 6. Au menu : la valorisation des produits du noyer avec une tapenade maison préparée par le cuisinier-formateur-animateur. © Nadia Aubry

LaCuisine, le Festival l'Avide Jardin, la Compagnie Bardaf!

L'association LaCuisine œuvre avec l'appui de partenaires tels que le Fonds régional d'art contemporain (FRAC) ou encore la Maison de la Nature et de l'Alsace Centrale depuis 2017 à la création d'événements culturels accessibles à tout public. Odile Kerckaert, chargée de production de l'association, contribue à la mise en réseau des acteurs culturels du territoire. L'association est aujourd'hui installée dans l'ancienne Maison de la Nature, où elle accueille des artistes en résidence. En 2024, LaCuisine a mis en place 180 actions culturelles dont 16 spectacles et concerts, elle a accueilli pendant 31 jours des artistes en résidence. Ce sont 2700 personnes qui ont bénéficié des actions de LaCuisine. Parmi elles, le festival L'Avide Jardin, créé en 2009, soutenu par la commune et la DRAC, et organisé avec l'association Azimutt. Ce festival rassemble en moyenne 1 500 personnes sur 3 jours. Il offre une programmation artistique variée : spectacles, concerts, contes, théâtres… dans les rues, les jardins et les milieux naturels du Ried.rassemble en moyenne 1 500 personnes sur 3 jours.

Lénaïc Eberlin, membre de l'association *LaCuisine* est artiste-conteur. Il œuvre également au sein de la Compagnie Bardaf !. Il utilise le spectacle vivant pour sensibiliser, ouvrir les esprits et recréer un lien avec la nature. En 2024, la Compagnie Bardaf a notamment réalisé huit représentations pour les scolaires dont trois hors des murs, et quatre représentations tout public.

Ces spectacles de récits légendaires et imaginaires s'appuient sur des savoirs scientifiques. Cela nécessite de nombreuses rencontres avec des spécialistes du droit de l'environnement, des hydromorphologues, des préhistoriens, notamment dans le cadre du récent projet Hydro-lab. En cours de construction, ce projet amène à repenser la culture du risque inondation et son rôle dans le rechargement des nappes phréatiques.

La Compagnie Bardaf ! participe également au jumelage entre la commune de Muttersholtz et le village de Camopi en Guyane.

Figure 4. Flyers du Festival L'Avide Jardin. © Marie Le Gal

Le jumelage avec la commune guyanaise de Camopi

Depuis 2013, la commune de Muttersholtz est jumelée avec Camopi, une commune amérindienne située au sud-est de la Guyane, sur les rives du fleuve Oyapock. Ce partenariat vise à renforcer les liens interculturels entre deux territoires aux réalités géographiques et sociales contrastées, mais partageant des valeurs communes autour de la nature, de la culture et du fleuve/rivière.

Dans ce cadre, la compagnie Bardaf mène depuis plusieurs années des actions artistiques en lien avec les jeunes de Camopi. En 2018, de jeunes conteurs amérindiens ont été invités au festival L'Avide Jardin pour renforcer les liens d'amitiés et les échanges culturels entre les deux communes. Ils ont pu présenter leur spectacle *Les Singes Hurleurs*, partageant mythes et menaces pesant sur la forêt amazonienne. À Muttersholtz, la mise en scène s'est déroulée en bordure des berges du Ried, dans un décor naturel qui faisait écho aux forêts guyanaises, renforçant ainsi le lien entre l'art, le territoire et la nature. *Une autre représentation s'est* déroulée à Marseille à l'occasion du congrès mondial de l'IUCN en 2021. Environ 200 spectateurs étaient présents par représentation. Au-delà de l'échange culturel, ce projet s'inscrit dans une démarche plus large de soutien à la jeunesse de Camopi, en abordant des thématiques telles que le choc culturel et la prévention du suicide dans les villages isolés. La compagnie Bardaf a également imaginé un autre spectacle inspiré de la Guyane, mêlant l'univers du roman *Le vieux qui lisait des romans d'amour* à une création originale intitulée *Le bestiaire amazonien boit du vin*, poursuivant ainsi son engagement artistique, culturel et solidaire.

2. Culture scientifique et naturaliste

Connaissance naturaliste et trame verte et bleue

En partenariat avec la LPO, la commune a réalisé son premier Atlas de la Biodiversité Communal en 2010. Le comité de pilotage a rassemblé un large éventail d'acteurs : conseillers municipaux, associations locales (arboriculteurs, apiculteurs, Maison de la Nature…), associations environnementales (LPO, CSA), agriculteurs, chasseurs, forestiers, etc. Des sorties de terrain et des réunions en salle ont permis de partager le diagnostic, de co-construire un plan d'action et de définir la trame verte et bleue à l'échelle locale.

Depuis plusieurs années, la municipalité mène une politique foncière ambitieuse, avec pour objectif la restauration d'un réseau écologique au sein des milieux agricoles. Cette stratégie a progressivement permis de restaurer des prairies, des bandes enherbées, des haies et de ripisylves et des mares. En l'espace de 15 ans, l'ensemble des trames identifiées dans l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) a ainsi pu être

restauré. Ces actions ont été soutenues de manière significative par le collectif pour la Biodiversité en Région Grand Est rassemblant l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, l'Etat, la Région et l'Office français de la Biodiversité. Bien que les différents projets de restauration n'aient pas fait l'objet de suivis faunistiques et floristiques systématiques, une mise à jour de l'ABC est prévue en 2026 (un dossier de demande de subvention a d'ores et déjà été déposé) afin d'évaluer les effets des actions menées et d'en dresser le bilan.
Un chapelet d'une vingtaine de mares a été créé tout autour du banc communal. Cette trame de zones humides constituées de roselières est intéressante pour la migration des amphibiens comme la Rainette verte. Des traces du Castor d'Europe témoignent aussi de sa présence. Ce corridor humide est aussi constitué de petits bosquets et de haies arbustives et permet de relier les différents noyaux forestiers.
Le Parc urbain des Synergies a également été conçu pour que le centre-bourg ne bloque pas les déplacements de la faune et de la flore, tout en offrant aux habitants un espace de nature et de partage (jeux d'enfants, four à pain collectif, verger partagé, espaces détentes, etc.).
Une des mares creusées en janvier 2025 à côté du verger école, fait l'objet d'un projet participatif avec des Muttersholtzois.

Figure 8. Principal corridor écologique à l'horizon, dans la plaine céréalière. © Nadia Aubry
Figure 9. Trace du Castor d'Europe – Ruisseau du Hanfgraben près de la Maison de la Nature. © Gwendoline Grandin

La collaboration avec les agriculteurs a permis de mettre en place des actions en faveur de la biodiversité : conservation d'une bande enherbée le long des parcelles agricoles et fauche tardive des prairies (cf. *chapitre 6*). La trame de zones humides et le dialogue avec les agriculteurs se poursuit jusque sous la ligne à haute tension où une mare a été creusée et une prairie semée. Son fourrage sert aujourd'hui aux agriculteurs du village. Le maintien des prairies humides profite à l'avifaune nicheuse au sol dont quelques espèces emblématiques telles que le Courlis cendré, le Tarier des prés et le Râle des genêts.

Figure 10. Prairie de fauche – Lisière de la forêt communale. © Marie Le Gal
Figure 5. Rivière phréatique – Jardin Langert. © Gwendoline Grandin

Les cours d'eau phréatiques, présents sur l'ensemble du territoire, ont fait l'objet de travaux de restauration écologique. Des banquettes végétalisées ont été aménagées le long de leurs berges afin de resserrer le lit et d'accélérer le débit, favorisant ainsi le désenvasement et le développement de la flore aquatique. Ces aménagements contribuent également à limiter les périodes d'assec lors des épisodes de sécheresse.
La présence de lamproies témoigne aujourd'hui de la qualité retrouvée de ces milieux. Une rivière phréatique traverse le village et est accessible au public depuis le jardin Langert. La gestion de ces cours d'eau est désormais assurée par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement (SDEA) Alsace-Moselle.

L'ensemble de ces corridors forme une mosaïque de paysages favorables à une multitude d'espèces. Certains sont aussi des lieux de promenade à pied ou en canoé-kayak.

Pédagogie et sensibilisation

Afin de valoriser l'ensemble des actions de restauration de la trame verte et bleue de Muttersholtz, un film a été réalisé « Muttersholtz, 15 ans de continuités écologiques », réalisé par Serge Dumont en 2024. Les nouveaux corridors sont aussi valorisés par le biais de panneaux pédagogiques au sein du village. Certains cours d'eau traversant la commune sont devenus des supports pédagogiques. Par exemple, à proximité de la maison de la Nature, qui accueillent de nombreux enfants, le cours d'eau du Hanfgraben est utilisé pour sensibiliser les enfants aux enjeux écologiques des milieux aquatiques.

Figure 12. Panneau pédagogique près de la rivière phréatique – Jardin Langert. © Gwendoline Grandin

Récemment à l'est du village, une mare a été creusée dans le cadre d'un appel à contribution des citoyens du programme de mobilisation citoyenne « Muttersholtz 2050 ». Afin que ce groupe d'habitants d'environ 15 personnes travaille sur des propositions d'aménagement du site, un temps d'acculturation a été nécessaire sur les notions de trame verte et bleue. Ensemble, ils sont allés visiter les autres mares des corridors de la commune. Ils ont proposé deux scénarios d'aménagement sous forme de dessins et maquettes qui ont été évalués par des experts. Des propositions de chacun des scénarios ont été retenues. Pour la suite des travaux, notamment de fauche et de plantations, les habitants seront impliqués en partenariat avec l'association aux Arbres Citoyens et la Maison Citoyenne.

Figure 6. Mare récemment créée (hiver 2024-2025). © David Monnier

L'école du dehors à la maternelle de Muttersholtz

Depuis 2023, les élèves de l'école maternelle de Muttersholtz quittent leur salle de classe une matinée par semaine pour apprendre autrement, en pleine nature. À seulement 500 mètres de l'école, la commune a mis à disposition un petit coin de forêt, préalablement sécurisé et situé à l'écart de toute route.
Ce lieu bucolique a été aménagé par les enseignants, avec l'aide de parents bricoleurs, pour devenir une véritable salle de classe à ciel ouvert. Les enfants y découvrent leur environnement, développent leur autonomie et apprennent au rythme de la nature.

3. Patrimoine bâti & biodiversité

Installation de nichoirs à cigognes

Avec les hivers plus doux, la Cigogne blanche migre moins, et certaines passent même l'hiver en Alsace. Lors de la période de nidification, elles aménagent leur nid sur les toits des maisons et parfois sur les cheminées, ce qui condamne leur utilisation. La commune a fortement participé à réapprendre aux habitants à cohabiter avec les cigognes. Elle a été aidée par la cellule de médiation montée par la LPO et DREAL. En 2024, la LPO comptait 48 nids et 200 individus sur la commune. Afin de limiter les nids sur les cheminées, les particuliers installent des perchoirs sur leurs toits pour les accueillir et faciliter la cohabitation.

Figure 7. Perchoir à cigognes sur une maison privée. © David Monnier

Accueil de la faune nicheuse dans le bâti patrimonial

Symbole d'un changement de regard sur la place du vivant, les églises de la commune sont désormais perçues non seulement comme des lieux de culte, mais aussi comme des refuges pour la biodiversité. L'église protestante en est un exemple emblématique : une chouette effraie niche dans le clocher, des cigognes blanches se sont installées sur le toit, et un faucon crécerelle a élu domicile dans une cavité de la façade.

Prise en compte de la faune nicheuse dans la rénovation et la construction des bâtiments

Dans le centre-bourg, des bâtiments anciens ont fait l'objet de rénovation, notamment énergétique. Ces travaux ont parfois nécessité la destruction de nids existants et l'objet de compensation. Afin de renforcer les mesures compensatoires, la commune, en dehors de toute obligation légale, a installé des nichoirs en façade, sur des bâtiments publics comme la mairie. Ils accueillent entre autres des hirondelles et des martinets. Sur le nouveau bâtiment des Synergies et sur la nouvelle halle de marché, des gîtes à chiroptères ont aussi été posés.

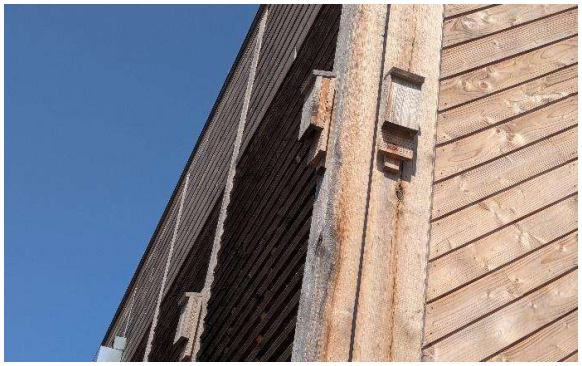

Figure 15. Nichoirs à martinets occupés par des hirondelles, mairie de Muttersholtz. © Nadia Aubry
Figure 8. Gîtes à chiroptères, halle de marché. © David Monnier

4. Patrimoine paysager & biodiversité

Parc des Synergies

A l'arrière du bâtiment des Synergies, sur l'emplacement d'une ancienne ferme abandonnée, un parc a été créé, accessible par plusieurs chemins réservés aux modes actifs. Quotidiennement, il est traversé par de nombreux habitants, notamment les enfants se rendant à l'école à pied et à vélo. Un verger y a été installé en complément des noyers déjà présents, donnant un caractère gourmand au site : groseilliers, framboisiers, cerisiers, pommiers…

De nombreuses plantations d'arbres et d'arbustes ont été réalisées, tous ces végétaux sont issus de la marque Végétal Local, label référence des pépiniéristes travaillant avec des végétaux sauvages collectés localement, l'un d'eux travaillant avec la commune de Muttersholtz.

Comme dans les autres espaces verts de la commune, une gestion différenciée y est pratiquée.

Pour la conception du parc, la commune a fait appel aux citoyens qui ont coécrit le cahier des charges. Il était notamment demandé d'installer une « cage à grimper », qui a été revisitée et proposée sous la forme d'un tas de grumes et d'une cabane en saule. Cette dernière a fait l'objet d'un chantier participatif, comme le four à pain installé dans l'espace de convivialité.

Dans ce parc, les matériaux de déblais issus des mares réalisés dans le cadre des travaux de consolidation de la trame verte et bleue, ont été réemployés pour créer une butte et des gradins. Ces derniers sont utilisés lors de représentations culturelles en extérieur.

Figure 17. Verger – Parc des Synergies. © David Monnier / Figure 18. Plantations d'arbres et d'arbustes autour de l'espace de convivialité et du four à pain – Parc des Synergies. © David Monnier

Figure 19. Grumes pour les jeux des enfants – Parc des Synergies. © Nadia Aubry

Figure 20. Cabane en saule – Parc des Synergies. © Gwendoline Grandin

5. Usages, histoire et tourisme

Une brigade verte pour une culture du vivre ensemble

La commune de Muttersholtz adhère au Syndicat mixte des gardes champêtres intercommunaux, plus connu sous le nom de « Brigade Verte », une initiative haut-rhinoise étendue au Bas-Rhin sous l'impulsion de la commune. Présents sur le terrain, les gardes champêtres jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement du changement de comportement vis-à-vis du vivant : ils sensibilisent la population aux bons comportements à adopter dans les milieux naturels, tout en veillant au respect des règles, notamment en matière de divagation des chiens, de dépôts sauvages ou de circulation motorisée. Leur action incarne une approche éducative du respect de la nature, fondée sur le vivre ensemble et sur une cohabitation apaisée entre les habitants et leur environnement

Figure 21. Brigade verte. © https://www.muttersholtz.fr

Tourisme et jeu de piste de l'Office du tourisme

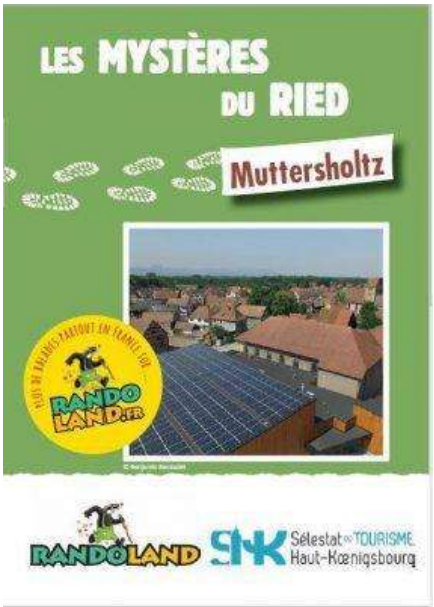

Le SensoRied et la Maison de la nature sont deux outils pour déployer un tourisme écologique et culturel autour du Ried. Jusqu'à présent le Ried est un circuit peu apprécié en comparaison de la Route des Vins d'Alsace ou encore le circuit de Colmar. La commune de Muttersholtz souhaite faire émerger un tourisme non consumériste et réhabiliter un écosystème mal aimé, que constituent les zones humides du Ried.

Pour faire découvrir d'une manière ludique l'histoire du village et son patrimoine bâti et naturel, un jeu de piste au cœur du bourg a été réalisé par l'Office du tourisme de Sélestat avec le concours de la Mairie de Muttersholtz et de la Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace Central. Le jeu est disponible en mairie et à la maison de la nature et également par l'application gratuite « la piste des trésors d'Alsace ».

Figure 22. Jeu de piste « Les Mystères du Ried »

Les liaisons douces : un changement culturel dans les mobilités du quotidien

À Muttersholtz, la mise en place de liaisons douces a profondément modifié les habitudes de déplacement, en particulier pour les trajets scolaires. La culture de la voiture a peu à peu laissé place à une mobilité active : la quasi-totalité des enfants se rend aujourd'hui à l'école à pied ou à vélo. Ces cheminements sont aménagés avec un revêtement en mélange terre-pierre, favorisant l'infiltration de l'eau et l'intégration paysagère. Les abords ont été semés de plantes locales, adaptées aux conditions pédologiques, avec un entretien écologique (fauchage tardif une fois par an). La mise en œuvre de ces liaisons douces a nécessité une concertation étroite avec les habitants. Dans certains secteurs, les tracés traversaient des parcelles privées, notamment des jardins, obligeant la commune à mener des négociations avec les propriétaires pour permettre leur réalisation.

6. Agriculture

Des modes de culture vertueux

Le projet Alimentaire Territorial (PAT) porté par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Sélestat Alsace Centrale œuvre en faveur d'une agriculture et d'une alimentation durable. Cette dynamique a en partie été impulsée à Muttersholtz (le maire préside le PETR et l'animation du PAT est co-portée par la Maison de la nature). La dimension environnementale de cette politique s'exprime notamment dans le dialogue mené avec les agriculteurs en faveur de la restauration de la trame verte et bleue. Ces échanges ont facilité la plantation de haies et la création de mares. La mise en œuvre de mesures agro-environnementales et climatiques, comme la fauche tardive des prairies présentant une flore et une faune patrimoniales, s'inscrit aussi dans cette dynamique.

Au regard notamment des enjeux de captage d'eau potable et en partenariat avec le SDEA, la commune poursuit sa politique foncière agricole. Plusieurs Obligations Réelles Environnementales (ORE) ont ainsi été contractualisées avec des propriétaires, afin de favoriser les pratiques vertueuses sans intrants ou de protéger des haies. Sur les parcelles propriété de la commune, l'agriculture biologique est favorisée et des clauses environnementales sont ajoutées aux baux ruraux.

Une des premières cultures de sylphie en Alsace a également été aidée par le SDEA dans le cadre de la protection du captage d'eau potable de la ville. Pour la mairie, cette culture énergétique pour alimenter un méthaniseur est une réussite en matière de protection de la ressource en eau et offre un réservoir alimentaire important pour les pollinisateurs.

Figure 23. Distributeur de produits du terroir. © Marie Le Gal

Le partenariat avec les agriculteurs se poursuit jusque dans l'assiette de la Maison de la Nature. L'établissement travaille avec les agriculteurs locaux, une large part des produits sont bio et locaux. Un des premiers distributeurs de produits du terroir a été installé à l'entrée de la Maison de la Nature. On peut y trouver du jus de pomme, du pesto ou encore du vinaigre de cidre.

Renforcer le lien entre producteurs et consommateurs

Près de la salle des Synergies, une halle de marché a été construite. L'emplacement de cette halle de marché est né de l'intelligence collective, un groupe d'une vingtaine d'habitants ayant travaillé sur ce projet. Chaque jeudi soir, des producteurs locaux viennent s'installer sous la halle pour vendre leurs produits de saison, créant du lien entre agriculteurs et consommateurs. Ce lien est aussi renforcé par un partenariat entre la commune et une ferme du village : lors de chaque nouvelle naissance, la commune offre à la famille un bon d'achat d'une valeur de 50 € de produits bio.

Figure 24. Halle de marché. © Nadia Aubry

La Halle étant située en face des Synergies, elle est également utilisée pour accueillir des représentations artistiques et des événements culturels.

Préserver les terres agricoles

Pour préserver ses terres agricoles, la commune travaille également sur une stratégie de sobriété foncière. Lors de l'élaboration de son PLU, la commune de Muttersholtz a constaté qu'environ 8 % de ses logements et bâtis, majoritairement situés dans le centre historique, étaient vacants. Pour répondre à cet enjeu, elle a mis en place une démarche participative en lien avec la Maison de la Nature, réunissant propriétaires de bâtis vacants et jeunes en recherche de logement. Un comité d'experts (architecte, CAUE, notaire, espace info-énergie) a accompagné les échanges. Parallèlement, la commune a instauré la taxe sur les logements vacants (THLV) pour financer sa part dans les projets de réhabilitation. Cette concertation, qui s'est déroulée

sur 8 mois, a permis d'identifier des solutions concrètes et partagées, validées par le conseil municipal. Environ 30 logements ont été rénovés en cœur de village, notamment dans un ancien hôtel-restaurant transformé en logements pour seniors, une grange reconvertie en trois logements ou encore une maison alsacienne rénovée partiellement en logement conventionné.

Dans cette même dynamique, un projet de lotissement sur des terrains communaux a été abandonné. Ces 5 ha de terrain constructible, d'une valeur d'un million d'euros, ont finalement bénéficié d'un zonage Naturel ou Agricole au PLU.
Muttersholtz préserve aussi sa ceinture de vergers, l'ensemble de ces parcelles sont inconstructibles. Des ORE ont aussi été mises en place avec les propriétaires afin de garantir un mode de gestion en faveur de la biodiversité.

Figure 25. Verger Ecole. © Nadia Aubry

Sur la parcelle du Verger École, arboré de fruitiers à hautes tiges de variétés anciennes, l'Association des Arboriculteurs soutenue par la commune anime en automne et au printemps des cours de taille et de greffage, l'entretien des plantations, la récolte et production de jus de pomme. Au-delà de l'aspect pédagogique, ces activités ont pour but de reconnecter les habitants à la culture maraîchère et de redonner une valeur à ces espaces en vue de leur protection.

Le pôle de génie écologique

Malgré sa petite taille, la commune de Muttersholtz s'appuie sur un véritable pôle de compétences en génie écologique, qui constitue l'une de ses spécificités. Plusieurs entreprises implantées dans la zone artisanale interviennent dans des domaines innovants liés à la restauration et à l'entretien des milieux naturels. Ensemble, elles emploient près de 130 personnes, dont 57 en contrat d'insertion, faisant du génie écologique un levier d'insertion professionnelle et de développement local. La commune a su tirer parti de cette dynamique pour renforcer l'acculturation des acteurs du territoire aux enjeux écologiques et développer ses propres capacités à conduire des projets de restauration. Ce pôle illustre l'articulation réussie entre transition écologique, emploi, formation et résilience territoriale.

7. Horticulture, espaces verts…

Gestion différenciée des espaces végétalisés

Dès 2008, la commune est passée au zéro produit phytosanitaire. Cette demande est venue des agents communaux à la suite d'une formation sur l'utilisation de ces produits. Par la suite, la commune a réalisé son plan de gestion différenciée, mis à jour depuis. Le chef d'équipe s'appuie sur ce document et sa pédagogie pour faire monter en compétence ses 4 jardiniers et passer du « faire propre à l'alsacienne » à « la nature sauvage maîtrisée ». Cela demande des compromis et a permis certaines évolutions. Par exemple :

- les annuelles ne sont plus utilisées, excepté le géranium, emblématique de l'Alsace et résistant face aux changements climatiques car adapté aux périodes de sécheresse ;
- par endroits, les espèces spontanées sont conservées et accompagnées ;
- les nouveaux projets de plantation font parfois l'objet d'une consultation des usagers, comme aux abords du terrain de football (plantation d'une haie non épineuse en cohérence avec la présence de ballons) ;
- dans l'attente d'un projet de construction, certaines parcelles communales sont semées et fauchées tardivement (ex : réserve foncière de la résidence seniors à proximité du parc des Synergies).

L'augmentation des espaces plantés au sein de la commune a conduit l'équipe de jardiniers à augmenter de deux jours le temps alloué à la gestion de ces espaces.
Ces changements ont été acceptés localement par le public. Le maire explique cela notamment par la présence de la Maison de la Nature depuis plusieurs générations maintenant qui a permis de sensibiliser de nombreux enfants devenus adultes aujourd'hui.

Figure 26. Conservation et accompagnement de la flore spontanée et plantée – Près de la Halle de Marché. © Nadia Aubry
Figure 27. Prairie fleurie - Réserve foncière résidence seniors. © David Monnier

8. Culture funéraire

La forêt sanctuaire, un autre imaginaire funéraire

Inspiré par nos voisins allemands, un espace forestier d'environ 2 000 m² a été « sanctuarisé » au sein d'un boisement communal de 2 hectares à Muttersholtz, afin d'allier pratiques funéraire et espace riche en biodiversité.
Créé en 2022 avec l'appui de l'association *Au-delà des racines* et de l'ONF comme personnel technique, ce lieu unique est une première en France. Il offre aux habitants de Muttersholtz, mais aussi à toute personne en quête d'une sépulture dans un espace naturel, la possibilité d'acquérir une concession funéraire dans un environnement forestier. Le site a été choisi à la sortie du village, afin de limiter les déplacements en voiture et d'en faciliter l'accès à pied ou à vélo.

Dans ce bois en libre évolution, l'espace sanctuarisé est délimité par des cordes pour répondre aux exigences du contrôle de légalité préfectoral. Il est possible d'y inhumer une urne funéraire au pied d'arbres soigneusement sélectionnés. Conformément à une démarche de sobriété, et dans un souci de réversibilité imposé par la réglementation, les urnes doivent être en pierre ou en céramique. Chaque arbre sélectionné peut accueillir jusqu'à 12 concessions, discrètement identifiées par une plaque métallique, permettant aux familles de les retrouver facilement tout en préservant l'harmonie naturelle du lieu. À ce jour, sur les 500 concessions que peut accueillir la forêt, 90 ont déjà été vendues et environ 30 inhumations ont été réalisées. Avant toute acquisition, une visite sur site est obligatoire, afin que les familles puissent s'imprégner du lieu et s'assurer que cette démarche correspond à leurs convictions ou à celles du défunt.

Figure 28. Panneau d'accueil à l'entrée avec le règlement du cimetière – Forêt sanctuaire. © Nadia Aubry

Figure 29. Espace funéraire délimité par des cordes. © Gwendoline Grandin / Figure 30. Pierres et plaques de cuivre accompagnant les urnes cinéraires enterrées au pied d'un arbre – Forêt sanctuaire. © David Monnier

Dans cet espace interdit aux véhicules ainsi qu'aux vélos, certaines règles sont à respecter : les animaux sont autorisés à condition d'être tenus en laisse et que leurs déjections soient ramassées ; aucun dépôt de fleurs, d'objets, ou prélèvement d'éléments naturels n'est autorisé, tout comme il est strictement interdit de graver les arbres.

Pour les cérémonies funéraires, un espace laïque, nommé *l'autel mégalithique*, a été aménagé dans une clairière, au pied de deux chênes centenaires. Cet espace de recueillement collectif comprend des dolmens et des bancs en grès, façonnés grâce à la collaboration d'un architecte et d'un tailleur de pierre.

Cette forêt cinéraire propose ainsi une alternative aux cimetières traditionnels. Elle accompagne les familles dans un moment douloureux de leur vie, en leur offrant une possibilité de reconnexion à la nature, souvent vécue pour certains comme une première expérience en forêt. Au-delà de sa fonction mémorielle, cet espace est aussi devenu un lieu de promenade pour les habitants. Composée d'une centaine de chênes et de hêtres, la forêt est désormais un espace protégé sur le long terme, où les interventions humaines sont réduites au strict nécessaire pour la sécurité du public. Cela en fait un milieu particulièrement favorable au développement de la biodiversité.

Figure 31. Autel mégalithique – Forêt sanctuaire. © David Monnier

Cimetière végétalisé

Au cimetière traditionnel, les pratiques de gestion ont aussi évolué. Cela a nécessité des travaux étalés sur 3 ans, menés en régie. Les allées ont été enherbées tout en conservant le substrat en place. Cela permet aujourd'hui de continuer à accueillir les personnes à mobilité réduite sur ces cheminements. Une tonte est réalisée tous les 15 jours.

Figure 32. Massifs de Valériane en arrière-tombes - Cimetière. © Nadia Aubry

9. Milieux ou espèces mal-aimés ou mal connus

Mieux connaître le Ried et les espèces qui le peuplent pour ne plus en avoir peur

Le Ried est étroitement lié à la nappe phréatique de la plaine d'Alsace, qui, selon les saisons, façonne une grande diversité de milieux favorables à la biodiversité, complétés par un maillage de mares naturelles et aménagées. Pourtant, ces milieux souffrent encore d'une image négative, alimentée par des idées reçues et une méconnaissance persistante.

La Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace centrale, en lien avec la commune de Muttersholtz et ses partenaires, mène un important travail de sensibilisation pour faire évoluer les perceptions. À travers des actions pédagogiques, culturelles et ludiques (balades, événements, rencontres…), elle vise à reconnecter les habitants et visiteurs à ces milieux riches mais parfois mal compris.

Parmi ces initiatives, la série de courts métrages réalisés par Serge Dumont — dont *Les mares : des trous à moustiques ?* — met en lumière la richesse des milieux humides. Une soirée-débat organisée aux Synergies en

Figure 33. Annonce de la projection du court métrage de Serge Dumont suivi d'un débat. © Site de la Mairie de Muttersholtz

2024 a permis de prolonger la réflexion. Grâce à ses images en immersion, le chercheur et réalisateur invite à changer de regard sur les écosystèmes aquatiques et à mieux comprendre les services qu'ils nous fournissent.

Changer le regard sur les espèces floristiques

Au-delà d'une mise en place très précoce du zéro phyto et du renouvellement régulier de son plan de gestion, la commune accorde un regard bienveillant à la flore spontanée. En effet les « mauvaises herbes » témoignent à la fois d'une résistance à la sécheresse et d'une utilité pour la faune auxiliaire et les sols. Ainsi, les adventices investissent les interstices minéralisés, les gazons les pieds de murs, et se mêlent aux espèces cultivées dans les massifs qui accompagnent le réseau de cheminements de Muttersholtz.

Figure 34. Herbes folles le long des cheminements. / Figure 35. Pavés engazonnés naturellement. © Nadia Aubry

Parmi les plus « mal-aimées » : les piquantes et les urticantes, à la floraison discrète et jugées parfois envahissantes mais qui s'avèrent néanmoins indispensables aux écosystèmes, comme les ronces et les orties. Au SensoRied, le sentier pied-nus (cf. *chapitre 10*), ce sont des champs d'orties qui accueillent le visiteur et cadrent les chemins en plus de fournir abri et nourriture à la faune sauvage (papillons, araignées, moustiques, sauterelles, pucerons oiseaux, batraciens et petits mammifères). Les ronces quant à elles, menées sous forme de haies arbustives, bénéficient d'une tolérance dans les espaces de lisières urbaines. Comme les orties, elles profitent à tout un cortège d'espèces.

Figure 36. Urtica dioica ou ortie dioïque maintenue dans les grands espaces du sentier pieds-nus.
Figure 37. Rubus fruticosus ou ronce commune est menée en haie en lisière urbaine. © Nadia Aubry

10. Culture ludique et populaire

Le parcours pieds nus pour se reconnecter à la nature par le jeu

Inspiré de la culture populaire germanique, le SensoRied est le premier sentier pieds nus gratuit de France, créé par la Maison de la Nature et la commune de Muttersholtz. Long de 1,5 km, il accueille près de 28 000 visiteurs par an et propose une expérience sensorielle immersive (vue, toucher, odorat) pour reconnecter les promeneurs à la nature et à la culture du Ried.

Situé sur un site Natura 2000, ce sentier contribue à canaliser la fréquentation et à préserver les milieux sensibles : les visiteurs restent sur le parcours, les chiens sont tenus en laisse, et les usages sont mieux régulés. Sa conception a mobilisé les acteurs locaux — habitants, agriculteurs, chasseurs, professionnels du tourisme — et une partie du tracé a été réalisée lors de chantiers participatifs.

Tout au long du parcours, les visiteurs sont guidés par le Hockemann, personnage légendaire alsacien autrefois utilisé pour effrayer les enfants afin qu'ils évitent les zones humides. Réhabilité, il devient aujourd'hui l'ambassadeur écologique et culturel du site. Des panneaux d'interprétation jalonnent le sentier et expliquent la formation du marais, son fonctionnement, l'évolution des activités humaines et leurs impacts sur la biodiversité.

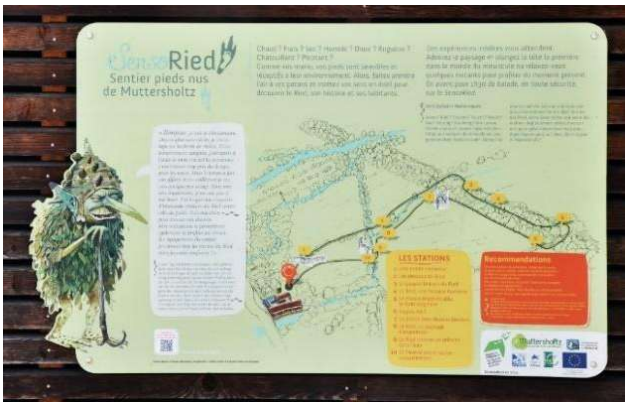

Figure 38. Le Hockemann, créature du marais, accueille les visiteurs. © Nadia Aubry
Figure 39. Panneau de présentation du parcours Senso-Ried © Maison de la Nature

Pour compléter l'expérience, des livrets-jeux, jeux de piste et animations ludiques sont proposés aux plus jeunes. Des médiateurs costumés accompagnent également les visiteurs pour les sensibiliser aux enjeux de préservation des milieux humides et encourager l'adoption de comportements respectueux. Les formules vont du simple parcours pieds-nus, à l'accueil de loisirs, au séjour en classes vertes, à l'hébergement insolite en tipi ou encore aux ateliers nature pour adultes.

Figure 40. Extrait des livrets. © Maison de la Nature, du Ried et de l'Alsace centrale

Sensoween pour vaincre sa phobie des « petites bêtes »

A l'occasion d'Halloween, la Maison de la Nature et la commune ont lancé l'action Sensoween à l'automne 2023 et 2024, le temps de deux week-ends. Cette animation visait à proposer une offre culturelle et ludique à un public peu familier des approches classiques d'éducation à l'environnement. À travers des jeux sensoriels et un parcours nocturne scénarisé autour de la disparition du Hockemann (créature légendaire du Ried) les visiteurs ont été invités à redécouvrir des espèces souvent mal aimées manière immersive : jeu olfactif autour du blaireau, toucher d'araignées, observation de rapaces nocturnes, dégustation de plantes sauvages… L'intégration à la thématique d'Halloween a permis de valoriser la biodiversité nocturne et les êtres vivants à l'image souvent dévalorisée. Accessible à tous, l'événement a réuni 420 participants, dont la moitié participait pour la première fois à une activité de la Maison de la Nature, confirmant ainsi sa capacité à renouveler les publics.

Figure 41. Affiche de la fête de Sensoween. © Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace centrale

Evaluateurs

Nadia AUBRY, directrice de projet Paysage Ecologie urbaine Urbanisme, Cerema
Gwendoline GRANDIN, écologue, Agence régionale de la Biodiversité en Île-de-France
Mélissa HAOUZI, chargée de mission Écologie & Biodiversité, Plante & Cité
Marie LE GAL, responsable d'études nature en ville et village, Cerema
Valérie MEYER, membre du conseil d'administration, MAB France
David MONNIER, chef de service Appui aux Acteurs et Mobilisation des Territoires, Office français de la Biodiversité Grand Est

Personnes rencontrées :

Patrick BARBIER, Maire de Muttersholtz
Julien RODRIGUES, Secrétaire Général, Mairie de Muttersholtz

Yann DELAHAIE, directeur de la Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace centrale
Delphine LATRON, chargée de mission développement des territoires Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace centrale
Bastien IMHOFF, chargé de projets Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace centrale
Jean-François DUSART, cuisinier-formateur-animateur, Maison de la Nature, du Ried et de l'Alsace Centrale

Odile KERCKAERT, chargée de production de la Compagnie Bardaf
Lénaïc EBERLIN, conteur de l'association de la Compagnie Bardaf

Patrick UNTERSTOCK, Guide Conférencier et batelier du Ried

Léon DIEHL, habitant de Muttersholtz (qui a accepté de couper son jardin en deux pour laisser passer les enfants dans les liaisons douces)

Date de la visite de terrain : 12 juin 2025